

Anne Hidalgo renforce le soutien de Paris aux commerces de proximité

Depuis 2001, Paris mène une politique volontariste en faveur des commerçants et artisans. Dans un contexte de mutations profondes, liées à l'innovation numérique ou aux enjeux environnementaux, la Ville souhaite encore renforcer et amplifier son soutien à ces acteurs de proximité. Anne Hidalgo présentera au prochain Conseil de Paris la série d'outils et de mesures concrètes pour renforcer, revitaliser et préserver le commerce de proximité et l'artisanat.

Paris se caractérise par une très forte densité de commerces, d'une exceptionnelle diversité. Aujourd'hui, ses 62.000 enseignes de proximité en font la première ville d'Europe en nombre de commerçants et artisans par habitants.

Depuis 2001, la municipalité mène une politique volontariste en faveur des commerçants. Elle protège le commerce et l'artisanat dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), mais également par les opérations *Vital'Quartier 1 et 2*, la préservation et la modernisation du réseau de kiosques à journaux, etc.

Face aux mutations profondes auxquelles sont confrontés les métiers des commerçants et artisans - innovations numériques et technologiques, évolution des pratiques industrielles, enjeux environnementaux, émergence de nouveaux services - Anne Hidalgo tient à mettre en place une nouvelle série d'outils concrets, au service d'une politique cohérente de revitalisation et de préservation du commerce et de l'artisanat, et cela en lien étroit avec les mairies d'arrondissements.

Avec son adjointe Olivia Polski, la Maire de Paris présentera au prochain Conseil de Paris les mesures suivantes :

1. L'installation, la préservation et la diversification des enseignes de proximité sera renforcée par la création du dispositif « Paris Commerce ».

Il sera doté de deux outils :

- Le GIE inter-bailleurs sociaux Paris Commerce qui réunira l'activité de commercialisation des pieds d'immeubles des bailleurs sociaux au sein d'une direction unique. Ce GIE agira

en complément de l'activité de la SEMAEST sur le parc social de la Ville et dans l'ensemble du territoire parisien.

- Le Contrat de Revitalisation artisanale et Commerciale - porté par la SEMAEST pour agir sur le parc privé et dans 12 périmètres particulièrement touchés par la mono-activité et la vacance commerciale. Pour ce dispositif, la Ville allouera un budget de 37 millions d'euros ;

2. Les savoirs faire locaux et l'économie de proximité seront valorisés.

Cela se traduira par :

- la création du label « Fabriqué à Paris » d'ici fin 2017, pour poursuivre le travail de valorisation du savoir-faire parisien.
- l'accompagnement des bailleurs sociaux dans la rénovation de leurs locaux commerciaux dans les quartiers en renouvellement urbain ;
- le renforcement de l'attractivité des 80 marchés alimentaires, via la collecte des bios-déchets, la redistribution des invendus, la création de 3 marchés bio, un nouveau service de livraison à domicile propre etc ;
- le soutien à de nombreuses manifestations de promotion du commerce et de l'artisanat tout au long de l'année : Prix du Goût d'Entreprendre, Nuit de la Coiffure, Grand Prix de la meilleure baguette, etc ;

3. Les commerçants seront accompagnés vers l'économie de demain.

Paris va notamment développer :

- des halles alimentaires dans le 10^e et le 14^e arrondissements ;
- les initiatives existantes telles que le testeur de commerce, le réseau CoSto ou l'incubateur de start-up alimentaires « Smart Food » ;
- l'accompagnement des commerçants dans le cadre de la transition écologique, avec par exemple des aides pour remplacer leurs véhicules polluants.

« Ces outils, sur lesquels nous travaillons depuis le début de la mandature, impulseront une nouvelle dynamique dans de nombreux secteurs, grâce à la réinstallation de commerces, d'artisanat et de services du quotidien, fortement demandés par les Parisiens », souligne Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et indépendantes.

« Ils permettront d'agir de façon cohérente dans l'ensemble de nos quartiers en faveur d'une offre de proximité et de qualité », détaille l'édile.